

# AVIS PUBLIC



## APPEL DE CANDIDATURES COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal invite les résidents de l'arrondissement intéressés à participer aux travaux du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à poser leur candidature. Un poste de membre suppléant est actuellement à combler et l'arrondissement souhaite créer une banque prévisionnelle de candidats pour combler tout futur poste de membre permanent ou suppléant.

Le CCU a pour mandat d'étudier et de soumettre au conseil d'arrondissement des recommandations sur toute demande relative à l'aménagement et l'urbanisme. Le comité se compose de huit membres désignés par le conseil d'arrondissement dont six résidents de l'arrondissement, parmi lesquels au moins trois sont choisis pour leur formation et leur expertise dans les domaines de l'urbanisme, du génie, de l'aménagement, de l'architecture ou du patrimoine ou avoir participé de façon active au secteur économique, culturel, scientifique, communautaire ou éducationnel de la vie montréalaise. Le comité se compose également de cinq membres suppléants qui sont appelés à remplacer les membres du comité absents ou dans l'impossibilité d'agir.

Les membres du CCU siègent également au comité d'étude des demandes de démolition, et leur mandat, renouvelable, est d'une durée de deux ans. Les membres ne sont pas rémunérés, mais les dépenses engagées dans l'exercice de la fonction sont remboursables.

Le *Règlement sur le comité consultatif d'urbanisme* peut être consulté au bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal, situé au 201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage, ou sur le site Internet de l'arrondissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec madame Gisèle Bourdages au 514 872-4009.

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature comme membre permanent ou membre suppléant du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal doivent présenter une lettre expliquant leur intérêt, leur expertise et leur disponibilité. Un curriculum vitae peut constituer un complément d'information. Veuillez noter que les rencontres bimensuelles se tiennent les mardis à 15 h. Les séances du comité de démolition se tiennent au besoin à 18 h. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le **vendredi 26 octobre 2018, à 16 h 30**, à l'attention de :

Secrétaire d'arrondissement  
201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2T 3E6

Elles peuvent également être acheminées par courriel à [claudio.groulx@ville.montreal.qc.ca](mailto:claudio.groulx@ville.montreal.qc.ca).

Montréal, le 12 octobre 2018

Le secrétaire d'arrondissement,  
Claude Groulx